

L'INFO DU *Lac*



Lac-Étchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 26, No 1

8 février 2017

Publié par la Municipalité
de Lac-Étchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Jude Emond
Harold Gagnon
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Jacqueline Ouellet
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Laurent Rheault
Linda St-Hilaire
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Carsona inc.

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault

Impression :
Carsona inc.

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Le Conseil vous informe	p. 2 et 3
Mot du directeur général	p. 3
Avis public	p. 4
Services municipaux	p. 4 à 6
Prévisions budgétaires 2017	p. 7 à 14
Sécurité publique	p. 15 et 16
Organismes communautaires	p. 16 à 21
Service des loisirs	p. 21 à 26
Agenda communautaire	p. 27



Date de tombée
pour la parution du 5 avril 2017 :
10 mars à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire



L'année 2017 sera une année charnière, chargée d'émotions et de rendez-vous festifs à saveurs historique, artistique et sportive pour vous tous citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin. Principal témoin du sentiment d'appartenance des citoyens envers la Municipalité de Lac-Etchemin, je suis convaincu que cet événement marquera l'histoire de la municipalité et marquera le cœur et l'imaginaire des citoyens et des visiteurs. Profitez de ce rendez-vous festif et commémoratif pour en apprendre sur le passé, être témoin du présent et porter un regard vers l'avenir.

Afin de veiller aux préparatifs des festivités entourant le 150^e anniversaire de la Municipalité de Lac-Etchemin, votre Conseil municipal a mis en place un comité des Fêtes commémoratives de Lac-Etchemin dès 2012. En janvier 2013, issue du comité, est née la corporation « Les Fêtes du 150^e de Lac-Etchemin. Ils sont maintenant plus de 60 bénévoles à travailler au sein de divers comités de la corporation, sous la présidence de Mme Catherine Ouellet. Ces bénévoles passionnés et dévoués ont pour mandat d'élaborer un programme d'activités et d'organiser ces fêtes.

Permettez-moi de souligner leur excellent travail. Ils préparent des festivités qui seront, j'en suis convaincu, grandioses. Leur passion pour l'histoire et l'amour qu'ils démontrent envers notre municipalité permettront de présenter aux citoyens et aux visiteurs des festivités à l'image des lacetcheminois. En mon nom personnel, ainsi qu'en celui des membres du Conseil municipal, merci pour leur implication et leur engagement!

Sur leur site Facebook qui évoluera au fil du temps, vous trouverez les dernières actualités sur les travaux de la corporation « Les Fêtes du 150^e de Lac-Etchemin, des informations historiques et patrimoniales sur la Municipalité de Lac-Etchemin, la programmation des activités offertes et, bien plus encore. Je vous invite à le consulter régulièrement afin de rester à l'affût des activités à venir!

En ce début de l'année 2017, les membres du Conseil municipal vous donnent rendez-vous avec l'histoire de Lac-Etchemin! Venez et participez en grand nombre aux activités et aux événements qui vous sont offerts et qui ont tous été concoctés avec un brin de passion à la lacetcheminoise.

Harold Gagnon, maire

Le Conseil... vous informe

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 6 décembre 2016

- De confirmer, en date du 6 décembre 2016, le dépôt auprès du directeur général/secrétaire-trésorier des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal, en l'occurrence ceux du maire Harold Gagnon, de la conseillère Judith Leblond et des conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Jean-Guy Gosselin et Sylvain Drouin.
- D'octroyer le contrat pour les services de graphisme et d'impression du bulletin municipal L'Info du Lac pour l'année 2017 à "Carsona inc." de Lac-Etchemin, ceci suite à l'appel d'offres par invitation.
- D'autoriser l'ajout de 2 nouveaux logements admissibles au programme de supplément de loyer en santé mentale offert par la Société d'habitation du Québec (SHQ) à l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin qui aura à gérer les suppléments au loyer attribués à l'entente et s'engage à assumer 10 % des coûts du programme afférent.
- D'accepter l'offre de services de l'architecte Richard Moreau (services d'ingénierie et de laboratoire inclus) pour estimer et réévaluer les coûts

de réfection de l'Édifice municipal pour un montant total de 9 229 \$ plus les taxes applicables.

- D'appuyer les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le programme de crédit de taxes foncières agricoles dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée.
- De confier à la firme EXP la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour l'élaboration de plans et devis pour la réfection de la conduite d'aqueduc sur 335 mètres à partir de la route des Sommets sur la route 277 pour un montant forfaitaire de 7 200 \$ plus les taxes.
- D'autoriser la direction générale à négocier une entente de collaboration avec le ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports concernant un partenariat lors des travaux de réfection de la conduite d'égout pluvial le long de la route 277, secteur des rues de la Montagne et Jacques.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2016-96 soumise par M. Doris Beaudoin (l'entreprise 9347-8865 Québec inc.) pour sa propriété située sur les lots 3 602 602 et 3 602 629 en bordure de la route 277.
- D'accepter avec certaines conditions, la demande de dérogation mineure numéro 2016-97 soumise par M. Steeve Veer pour sa propriété du 392, rang de la Grande-Rivière.
- D'accorder une aide financière dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 4 Aide à la publicité/Mise en marché/Promotion à Mmes Francine Baillargeon,

Sabrina Lamontagne, Andréanne Déry et Mireille Boucher, notaires, au montant maximal de 10 % de l'investissement jusqu'à concurrence de 592 \$.

- D'accorder une aide financière dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 2 Aide générale à l'entreprise au Dr Vincent Gagnon Paquin inc. au montant de 25 000 \$.
- De présenter une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de Mme Colette Giroux pour son implication dans le Tour du Silence de Lac-Etchemin qui connaît un beau succès depuis 7 ans. Cette activité vise la sensibilisation à la sécurité routière et au partage de la route.
- De présenter une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Frédéric Fortin, pompier et premier répondant médical à la Municipalité de Lac-Etchemin qui a contribué à sauver une vie à son lieu de travail.
- De présenter une motion de remerciements dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Gilles Neault, pour ses quatre (4) années de service en tant qu'ouvrier horticole pour le Comité d'embellissement et pour son excellent travail.

À la séance ordinaire du 17 janvier 2017

- De confirmer la nomination des personnes suivantes au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin (OMH) pour un mandat d'une durée de trois (3) ans (janvier 2017 à janvier 2020) soit MM. Paul Poulin, Serge Plante et Hervé Gagnon.
- De mandater Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells, société d'avocats, à prendre les procédures judiciaires appropriées pour le recouvrement des sommes dues à la municipalité.
- D'autoriser l'emprunt d'un montant maximal de 550 000 \$ au fonds de roulement de la municipalité pour payer les dépenses courantes en attendant la perception des taxes.
- D'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2017 avec une participation municipale au déficit d'opération au montant de 6 922 \$.
- De confirmer l'engagement de M. Eric Brochu comme employé régulier temps plein à titre de mécanicien-opérateur, le tout effectif à la date d'embauche soit le 9 janvier 2017.
- De confirmer la nomination des personnes suivantes au sein du Comité consultatif d'urbanisme ainsi que la durée de leur mandat : Représentants de la population : MM. Benoît Drouin et Sylvain Lafontaine (février 2017 à janvier 2019) et M. Gilles Neault et Mmes Catherine Poulin et Nancy Auclair (février 2016 à janvier 2018). Représentants du Conseil municipal : MM. Serge Plante (président) et Sylvain Drouin.
- De participer au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! 2.0 » jusqu'à concurrence de 17 poêles remplacés sur son territoire ou jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 2 550 \$.

- De verser les subventions suivantes dans le cadre de la Politique d'aide financière pour la jeunesse "Élite sportive et culturelle" de la Municipalité de Lac-Etchemin : Éliza Parent : un montant de 112,45 \$ (Hockey sur glace - 1^{er} au 4 décembre 2016 USA - Canada Cup Séries) et de 35,11 \$ (Hockey sur glace - 7 au 9 octobre 2016 Showcase Midget 2016 - Kitchener, Ontario).

Mat
du directeur général



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

Le 10 décembre 2016, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, les employés et les pompiers municipaux profitaient de la « Soirée reconnaissance » tenue au Centre des arts et de la culture.

Lors de cet événement, M. le maire Harold Gagnon a mentionné, au nom du Conseil municipal, qu'il était reconnaissant de l'énergie déployée par les employés et les pompiers afin d'offrir des services de qualité à la population lacetcheminoise et a tenu à les féliciter et les remercier pour leur apport à l'organisation municipale et à la croissance de Lac-Etchemin.

Cette activité annuelle visait à souligner et reconnaître les années d'ancienneté de deux (2) employés et trois (3) pompiers de la municipalité, à savoir :

45 années de service :

- Jérôme Ouellet, pompier (lieutenant et officier de santé et sécurité)

20 années de service :

- Daniel Lafontaine, opérateur de machineries lourdes

10 années de service :

- André Cloutier, pompier et premier répondant
- Frédéric Fortin, pompier et premier répondant

5 années de service :

- Stéphane Labonté, opérateur de machineries lourdes



De gauche à droite : Eric Guenette, directeur Services publics Urbanisme et Environnement, Sylvain Poulin, directeur sécurité incendie, Jérôme Ouellet, Daniel Lafontaine, Frédéric Fortin, André Cloutier, Harold Gagnon, maire et Laurent Rheault, directeur général secrétaire-trésorier.

Avis public

AVIS PUBLIC

DÉPÔT AU CONSEIL DU RAPPORT FINANCIER AINSI QUE DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À tous les contribuables intéressés de la Municipalité de Lac-Etchemin;

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, que, lors de la séance du Conseil qui se tiendra le mardi 4 avril 2017, je procéderai, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes, au dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016 pour la Municipalité de Lac-Etchemin.

FAIT ET DONNÉ à Lac-Etchemin, ce 7^e jour de février 2017.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION LOCATIF 2017

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin à l'effet que le rôle de perception locatif pour l'année 2017 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin.

L'envoi des comptes de taxe locative a été fait vers le 30 janvier 2017 et ces comptes seront payables le 6 mars 2017.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 20 février 2017 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception locatif est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 6^e jour de février 2017.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

*Services
municipaux*

PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Vous avez récemment reçu votre compte de taxes municipales. Comme par le passé, vous pouvez l'acquitter en déposant au bureau de la municipalité votre paiement à chacune des échéances ou mieux encore en y déposant (3) chèques encaissables aux dates d'échéance indiquées sur les coupons au bas de votre compte.

Vous pourrez également acquitter ledit compte à l'institution financière de votre choix avec les facilités que celle-ci vous offre.

Nous désirons aussi vous mentionner que vous avez la possibilité de payer par les systèmes électroniques suivants :

- ◆ ACCÈS D (téléphone : 1 800 224-7737) et Accès D (Internet) disponibles à la Caisse Populaire (pour effectuer vos paiements de taxes avec Desjardins).
- ◆ TELNAT (téléphone : 1 888 835-6281) et Directnat (Internet) disponibles à la Banque Nationale.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que **la première échéance est fixée au 13 février 2017, date importante compte tenu que la municipalité met en application LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**. La deuxième échéance est fixée au 15 mai 2017 et la troisième et dernière échéance est fixée au 29 août 2017.

Résumé des principales dispositions régissant le mode de paiement des taxes municipales :

Aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale et de la réglementation pertinente, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de les payer en plusieurs versements égaux (3 pour la Municipalité de Lac-Etchemin).

Le débiteur peut cependant dans tous les cas payer en un seul versement.

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait les versements selon les échéances prescrites. **LE SOLDE DEVIENT EXIGIBLE LORSQU'UN VERSEMENT N'EST PAS FAIT À SON ÉCHÉANCE**. L'intérêt, le délai de prescription et, le cas échéant, la pénalité applicable aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.

VOYONS CET EXEMPLE :

Un contribuable reçoit un compte de taxes de 1 500 \$, celui-ci se divise en trois (3) versements égaux. Le premier versement est dû le 13 février et celui-ci n'est effectué pas son paiement à la date prévue; alors, c'est tout le compte qui devient exigible (cela veut dire qu'il doit acquitter le compte

au complet ou s'il désire payer son compte aux dates prévues, il paiera cependant l'intérêt toujours sur le solde qui lui restera à défrayer et **ce jusqu'à l'acquiescement total du compte**).

La même procédure s'applique s'il ne peut effectuer le paiement du 2^e ou du 3^e versement.

SI VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la municipalité. Veuillez aussi noter que la Municipalité de Lac-Etchemin n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.**

Si vous n'avez pas reçu votre compte, il est de votre responsabilité de communiquer avec la municipalité et de vous assurer que votre dossier est à jour.

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer au bureau de la municipalité au 418 625-4521, il nous fera plaisir de bien vous informer.



Les Prix du patrimoine 2017 : appel de candidatures jusqu'au 30 mars

La MRC des Etchemins lance l'appel de candidatures pour la 7^e édition des Prix du patrimoine. Jusqu'au 30 mars prochain, les Etcheminois ayant réalisé un projet à caractère patrimonial sont invités à soumettre leur candidature à cet événement rassembleur des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Initiative du Conseil de la culture, les Prix du patrimoine visent à souligner les actions locales pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Les lauréats des Etchemins seront dévoilés lors d'une cérémonie locale au printemps. Les récipiendaires seront par la suite invités à représenter leur MRC à la soirée régionale Célébration patrimoine, événement réunissant les gagnants des régions de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Celle-ci se déroulera à Lévis, le samedi 17 juin prochain.

Voici les quatre catégories de prix visant à reconnaître les initiatives et les bons coups en matière de patrimoine sur le territoire des Etchemins.

Conservation et préservation

Interprétation et diffusion

Porteurs de tradition

Paysage

Toutes les informations se retrouvent sur le site internet : www.mrcetchemins.qc.ca

À propos des Prix du patrimoine

Les Prix du patrimoine est un événement biennal unique qui met en lumière la vitalité du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, alors que l'on rend hommage à des citoyens et à des organisations qui perpétuent de manière respectueuse et inventive les valeurs patrimoniales. L'objectif premier des Prix du patrimoine est de reconnaître et de promouvoir les réalisations et les actions en conservation et mise en valeur du patrimoine de nos milieux auprès du public et des autorités municipales. Les prix sont ouverts à tous et dédiés à toute pratique patrimoniale.

Projet pilote de compostage MRC des Etchemins 2017-2018



*Pour une nouvelle habitude de vie
de vos déchets !*

La Municipalité de Lac-Etchemin recherche 10 ménages qui désirent participer à un projet pilote de compostage.



Des séances d'information sur le compostage seront offertes auprès des participants en début 2017. Ces séances seront aussi ouvertes à toute la population désirent s'informer, pour ainsi pouvoir démarrer du bon pied.



En plus, dans le cadre du projet pilote des composteurs en bois construits localement seront fournis à rabais aux participants au coût de 40 \$ (après financement de 50% par la Municipalité).

Les critères de participation sont les suivants :

- Composter tout au long de l'année pendant 2017 et 2018;
- Répondre aux deux sondages annuels;
- Et assister à au moins une séance d'information.

Il y a seulement que dix (10) places disponibles. Faites vite ! Réservez votre place dès maintenant auprès de la Municipalité de Lac-Etchemin en téléphonant à nos bureaux au 418 625-4521.

Informations pratiques pour les propriétaires de boisés

L'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) a réalisé un répertoire intitulé « **Informations pratiques pour les propriétaires de boisés** » qui décrit les ressources et les services offerts aux propriétaires de boisés de votre région.

Vous pouvez accéder au document en vous rendant sur le site Web de la municipalité au www.lac-etchemin.ca à la rubrique **Vie économique – L'industrie agroforestière Les Etchemins – Informations pratiques pour propriétaires de boisés**.

Bonne lecture!



Dépôt de la neige dans les rues de la municipalité

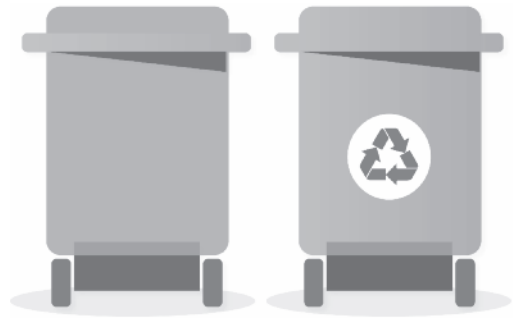
Il nous arrive régulièrement de constater que certains citoyens déversent de la neige dans les rues et ce, de façon importante ou non, soit par l'utilisation de leur chasse-neige, leur souffleur ou soit tout simplement en transbordant de la neige de leur emplacement au côté opposé de la rue.

Nous vous informons qu'il n'est pas permis de déverser de la neige dans les rues et ce, en tout temps. La municipalité a le devoir de dégager et d'entretenir ses rues puisque cela constitue un service essentiel. Les grilles de regards pluviaux, souvent localisées dans les côtés des rues, doivent être fonctionnelles et donc exemptées de neige pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les canalisations.

Juste pour votre information, les dispositions de la loi donnent droit à la municipalité d'utiliser les terrains contigus et ce, même privés, à des fins de déneigement de rues publiques.

Nous sollicitons donc la bonne collaboration de la population au moment du déneigement de leur propriété afin de porter une attention particulière à cette exigence réglementaire.

Nous tenons à féliciter toute la population pour sa patience et sa compréhension vis-à-vis notre service de déneigement qui fait un bon travail pour bien entretenir les rues de la municipalité et ce malgré les conditions climatiques parfois difficiles de nos hivers québécois.



ATTENTION ** ATTENTION ** ATTENTION

UNE BONNE RÉOLUTION À PRENDRE POUR 2017 CONCERNANT VOS ORDURES ET VOTRE RECYCLAGE

Nous avons constaté que quelques personnes mettaient encore des produits de recyclage dans leur bac à ordures et vice-versa; **cette situation est inacceptable en 2017**. En plus de courir le risque que notre camion soit refusé lors de la livraison au site, ces matières nous occasionnent beaucoup de frais supplémentaires qui par le fait même vous sont facturés. C'est pourquoi nous vous demandons de bien effectuer le tri de vos ordures et de votre recyclage (vous référer à votre guide sur la collecte des ordures ménagères). Notez qu'il est fréquent que l'on retrouve du polystyrène « steerofam » dans le recyclage, mais cette matière **n'est pas recyclable**, donc veuillez s'il-vous-plaît l'envoyer aux ordures.

Par ailleurs, il est important que **toutes vos boîtes soient défaites** et que toutes les matières soient disposées à l'intérieur d'un conteneur ou d'un bac prévu à cet effet. Ceci est valable autant pour les commerces que pour les résidences. Si vous manquez d'espace dans vos conteneurs pour disposer vos matières chaque semaine, contactez-nous afin de vous procurer un conteneur ou un bac supplémentaire.

Sachez qu'en vertu du règlement 140-2014, toute personne ne se prêtant pas aux bonnes manières de gestion de ses déchets et de ses matières recyclables, est passible d'une pénalité pouvant aller de 1 000 \$ à 2 000 \$ pour une personne physique et de 2 000 \$ à 4 000 \$ pour une personne morale.

En 2016, nous comptons faire davantage de suivi à cet effet. **Les contrevenants à notre règlement se verront imposer une amende après un préavis**. Donc, passez le mot à tous les membres de votre famille, vos locataires et vos employés, **car le tri des matières résiduelles c'est l'affaire de tous**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de votre bonne collaboration!

Eric Guenette

Directeur Services publics Urbanisme et Environnement

Prévisions budgétaires 2017

Mot du Maire



Ville et campagne...
AU NATUREL



À Lac-Etchemin tout comme dans plusieurs municipalités du Québec, la nouvelle année débute avec un nouveau budget. Vous trouverez ci-après le budget 2017 de la Municipalité de Lac-Etchemin ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations et en entretien pour les années 2017 à 2019. Les membres du Conseil municipal, avec l'excellente collaboration de la direction générale et des directeurs de services, ont mis tous les efforts nécessaires pour

préparer le budget annuel 2017 en ayant toujours comme objectif ultime d'offrir et de dispenser les services municipaux avec efficacité et efficience auprès de l'ensemble des contribuables lacetcheminois.

Je tiens à nouveau à préciser que les prévisions budgétaires annuelles doivent dorénavant intégrer l'amortissement des immobilisations qui, conséquemment, devient une charge qui propulse le budget global de la municipalité sans toutefois réellement affecter le niveau de taxation. Conséquemment, au présent budget, l'amortissement pour les immobilisations totalise un montant de 1 266 116 \$.

Pour l'année 2017, le budget présente des revenus et des dépenses équilibrés respectivement au montant de 5 723 760 \$. Le budget global 2017 se traduit par une augmentation de 0,3 % par rapport au budget de l'année précédente. Dans le contexte des coupes gouvernementales effectuées au cours des dernières années qui ont généré des pertes financières annuelles substantielles et récurrentes pour notre municipalité, un exercice de rationalisation essentiel a dû être effectué par l'ensemble des gestionnaires responsables de la desserte des services municipaux. À la demande du Conseil municipal, la direction générale a supervisé cet exercice afin de tenir compte de la volonté des élus d'en arriver à l'imposition d'un taux de taxation juste et raisonnable pour ses contribuables.

Pour l'année 2017, nous sommes toujours confrontés à l'augmentation habituelle des produits et services qui sont obligatoirement nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux dispensés, entre autres, les services d'électricité et de téléphonie, les carburants, les assurances et bien sûr la rémunération et les cotisations de l'employeur.

Les prévisions budgétaires 2017 ont dû tenir compte de l'ajout de charges non récurrentes (élections municipales, projets d'infrastructures, mises aux normes, améliorations dans les opérations d'entretien...) de l'ordre de +/- 175 625 \$ et d'une variation des dépenses de fonctionnement de +/- 31 175 \$ (quotes-parts, service de la dette, honoraires professionnels, électricité...). Si l'on ajoute une variation des revenus de +/- 162 450 \$ (compensations tenant lieu de taxes, taxes foncières dues aux nouvelles constructions et aux travaux de rénovation, transferts gouvernementaux...), nous sommes confrontés, uniquement à ces égards, à une augmentation totale nette d'environ 44 350 \$ pour l'année 2017.

Tous ces éléments contribuent en partie, à expliquer les écarts du compte de taxes pour une résidence moyenne découlant du présent budget par rapport à celui de 2016 qui se traduit par des variations de - 3,1 % (- 47 \$) à + 8,6 % (+ 179 \$) selon la valeur moyenne des résidences des différents secteurs.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant est l'augmentation moyenne du compte de taxes (foncière et de services) pour le secteur résidentiel et je tiens à préciser qu'elle ne tient pas compte des disparités qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité, et ce, dépendamment du secteur concerné, entre autres :

- **Pour le secteur de « l'ex-ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une baisse de 1,5 % pour l'équivalent de - 29 \$ pour une maison moyenne évaluée à 144 525 \$;
- **Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 6 % de la population**, on note une baisse de 3,1 % pour l'équivalent de - 47 \$ pour une maison moyenne évaluée à 103 600 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-paroisse et riverains du lac Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une hausse de 3,5 % pour l'équivalent de + 59 \$ pour une maison moyenne évaluée à 167 600 \$;
- **Pour le secteur du « Lac Raquette » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une hausse de 8,6 % pour l'équivalent de + 179 \$ pour une maison moyenne évaluée à 225 250 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Original » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une baisse de 0,9 % pour l'équivalent de - 16 \$ pour une maison moyenne évaluée à 131 000 \$;

Concernant les revenus de taxation, par rapport à l'an dernier, vous remarquerez une hausse de 10,7 % des revenus basés sur la valeur foncière générale, une baisse de 5,3 % des revenus pour les services municipaux (aqueduc, égout/traitement, recyclage/ordures), une baisse de 3,6 % pour le service de la dette et la Sûreté du Québec, une baisse de 7,1 % pour le centre d'urgence 911 et une hausse de 13,2 % des revenus de valeur locale (taxe d'affaires).

En ce qui a trait aux dépenses que nous retrouvons dans le programme triennal d'immobilisations et d'entretien, les principaux projets prévus en 2017 incluent la réfection et la mise aux normes de l'Édifice municipal (1 700 000 \$), l'achat et le remplacement d'équipements spécialisés pour la sécurité incendie (45 625 \$), l'aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection de la clôture au terrain de balle et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture (93 335 \$), divers travaux d'inspection et de nettoyage de conduites et des travaux de réparation pour l'hygiène du milieu (46 500 \$). Des investissements de plus de 2 244 037 \$ ont été prévus en regard des travaux publics et du réseau routier, entre autres, pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier, des travaux de pavage sur une partie de la 2^e Avenue, de la route du Sanctuaire, des rues Lafontaine, Bégin et des différents rangs et pour

des travaux majeurs sur nos infrastructures tels du rapiéçage, la réfection de ponceaux, la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout, des travaux d'aménagement à l'aérodrome et autres.

Suite à une procédure rigoureuse appliquée à la cueillette d'informations, rappelons que les compensations pour les services municipaux (eau potable, égout, ordures, recyclage) ne sont défrayées que par les citoyens qui bénéficient de ces services. En effet, ces compensations sont ajustées chaque année en fonction du coût réel d'opération des services dispensés de l'année antérieure auquel s'ajoutent les projets d'infrastructures et les investissements non récurrents. Pour les gens de l'entreprise privée, ce système équivaut pour vos entreprises à la détermination du prix de revient. Nous sommes particulièrement fiers de la précision de nos informations sur le coût de nos services, ce qui nous permet de suivre d'année en année l'évolution du coût des différents services municipaux et d'effectuer, s'il y a lieu, les correctifs souhaités.

Je vous invite à prendre connaissance des prévisions budgétaires 2017 de la

Municipalité de Lac-Etchemin et de son programme triennal entretien/immobilisations 2017-2018-2019 qui vous sont présentés de manière plus détaillée dans les pages suivantes.

Sachez qu'au quotidien, votre Conseil municipal s'engage, accompagné de la direction générale et des gestionnaires, à continuer d'offrir des services de qualité et toujours en fonction des attentes des citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin, ceci dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la notion de « capacité de payer du contribuable ».

En terminant, le Conseil municipal et toute l'organisation municipale vous assurent de continuer à offrir aux lacetcheminoises et lacetcheminois une gestion rigoureuse et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et nos orientations sont accompagnés de suivis de qualité, et ce, toujours sur la base du meilleur coût possible.

Le maire,

Harold Gagnon

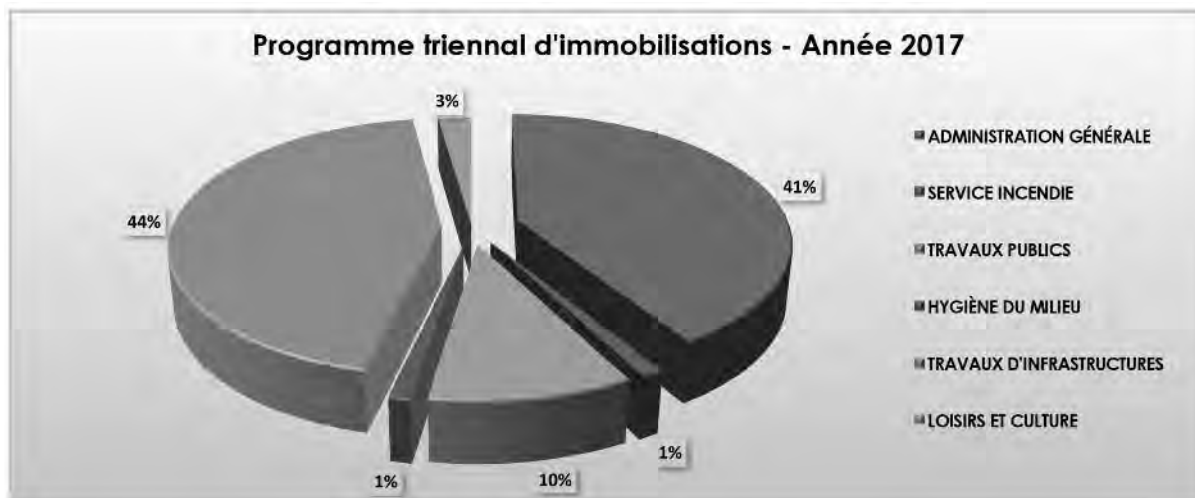
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS							
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation				
			2017	Mode de financement	2018	2019	TOTAL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Réfection et mise aux normes de l'édifice municipal		x	1 700 000 \$	4 = 200 000 \$ 6 = 637 000 \$ 9 = 863 000 \$			1 700 000 \$
SOUS-TOTAL ADMINISTRATION			1 700 000 \$		- \$	- \$	1 700 000 \$
SERVICE INCENDIE							
Achat de 5 appareils respiratoires pour les nouveaux camions		x	37 300 \$	1 et 7 = 17 300 \$ 2 = 20 000 \$			37 300 \$
Achat et implantation d'un logiciel de gestion de la sécurité civile	x		2 550 \$	1			2 550 \$
Aménagement point d'eau 12 ^e Rang						4 700 \$	4 700 \$
Appareil photo numérique					1 000 \$		1 000 \$
Clôture de sécurité Rapid-Roll 50 pieds	x		1 075 \$	1 et 7			1 075 \$
Installation d'un système de chaîne ONSPOT sur le camion Freightliner 2000					4 120 \$		4 120 \$
Modification de la porte de la caserne incendie pour le camion échelle	x		4 700 \$	1 et 7			4 700 \$
Remplacement d'un radio portatif					1 375 \$		1 375 \$
Remplacement des boîtes de combat					2 760 \$	1 200 \$	3 960 \$
Remplacement du bateau zodiac						12 455 \$	12 455 \$
Remplacement du coupeau hydraulique pour désincarcération					7 620 \$		7 620 \$
Remplacement gyrophare du camion GMC					2 300 \$		2 300 \$
Tenues de combat et accessoires					2 500 \$	7 000 \$	9 500 \$
SOUS-TOTAL SERVICE INCENDIE			45 625 \$		21 675 \$	25 355 \$	92 655 \$
TRAVAUX PUBLICS							
Achat d'échafaudage	x		1 000 \$	1			1 000 \$
Achat d'un chargeur sur roues		x	250 000 \$	6			250 000 \$
Achat de panneaux afficheur de vitesse (4) pour la route 277		x	15 000 \$	2			15 000 \$
Achat de panneaux de traverses de piétons (4) pour la 2 ^e Avenue et la route 277		x	15 000 \$	2			15 000 \$
Aménagement d'une virée au bout de la rue de la Sapinière	x		4 000 \$	1			4 000 \$
Calcium dans les rangs de gravier	x		37 750 \$	1	38 500 \$	39 300 \$	115 550 \$
Clôture de sécurité Rapid-Roll 50 pieds	x		1 075 \$	1			1 075 \$
Entretien de la toiture et réparation des entrées du garage de la 1 ^{re} Avenue	x		3 500 \$	1			3 500 \$
Fauchage des fossés	x		13 160 \$	1	13 425 \$	13 700 \$	40 285 \$
Lignage des rues et des rangs	x		30 650 \$	1	5 815 \$	31 900 \$	68 365 \$
Location d'un trémaque pour défaire le roc aux abords de la route du Golf et du 5 ^e Rang					5 000 \$		5 000 \$
Luminaires (2)		x	1 500 \$	1			1 500 \$
Peinture de la boîte et du châssis du camion Inter 2008	x		6 500 \$	1			6 500 \$
Renforcement des rangs (gravier)	x		43 522 \$	1	44 400 \$	45 300 \$	133 222 \$
Travaux de réparation des portes du garage de la 1 ^{re} Avenue					2 000 \$		2 000 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX PUBLICS			422 657 \$		109 140 \$	130 200 \$	661 997 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS						
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
			2017	Mode de financement	2018	2019
HYGIÈNE DU MILIEU						
Aménagement d'un 3 ^e quai pour conteneur supplémentaire à l'Écocentre	x		2 500 \$	1		2 500 \$
Dégrilleur (étangs)						225 725 \$
Disposition des boues des étangs (125 tn)					5 000 \$	5 000 \$
Inspection et nettoyage de conduites d'égout	x		24 000 \$	10	24 000 \$	48 000 \$
Remplacement du camion pour la collecte des matières résiduelles					300 000 \$	300 000 \$
Réparation de la pompe et de la conduite de la station de pompage de la 1 ^{re} Avenue	x		20 000 \$	1		20 000 \$
SOUS-TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU			46 500 \$		329 000 \$	225 725 \$
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES						
Extension de la rue Industrielle					350 000 \$	350 000 \$
Mise aux normes et améliorations de l'aérodrome - phase #2	x		15 000 \$	1		15 000 \$
Pavage de l'avenue Nadeau (en partie)					8 900 \$	8 900 \$
Pavage de l'impasse Bellerive						8 576 \$
Pavage de 600 m de la 2 ^e Avenue (891 tn)		x	81 081 \$	1		81 081 \$
Pavage de la route du Sanctuaire (cote à la limite de Sainte-Rose) (200 tn)		x	18 200 \$	1		18 200 \$
Pavage de la rue Beaudry						24 325 \$
Pavage de la rue Chouinard					8 500 \$	8 500 \$
Pavage de la rue du Boisé					5 500 \$	5 500 \$
Pavage de la rue Dufour					8 500 \$	8 500 \$
Pavage de la rue Fortin et bordures 2 côtés					42 140 \$	42 140 \$
Pavage de la rue Gagnon						14 300 \$
Pavage de la rue Gourde					4 900 \$	4 900 \$
Pavage de la rue Lafontaine et pose de bordures (348 tn)		x	91 000 \$	6		91 000 \$
Pavage de la rue Pouliot						20 100 \$
Rapiéçage des rues (80 tonnes)	x		22 480 \$	1	22 900 \$	23 400 \$
Réfection de la conduite d'aqueduc de l'avenue Bégin (360 m)		x	435 000 \$	6 = 73 950 \$ 12 = 361 050 \$		435 000 \$
Réfection de la conduite pluviale secteur de la rue Jacques à la rue de la Montagne (275 m)		x	560 000 \$	10		560 000 \$
Réfection de la conduite d'aqueduc route 277 secteur de la rue Pouliot à la route des Sommets (260 m)		x	325 000 \$	6 = 55 250 \$ 12 = 269 750 \$		325 000 \$
Réfection des conduites d'aqueduc et pluviale de la rue Jacques (365 m)					417 500 \$	417 500 \$
Réfection et pavage des rangs (809 tn)		x	73 619 \$	1 = 59 619 \$ 8 = 14 000 \$	111 400 \$	113 600 \$
Réfection du 12 ^e Rang (reprofilage de la route et rechargement de gravier)	x		15 000 \$	1		15 000 \$
Remplacement d'un ponceau dans le 14 ^e Rang					107 000 \$	107 000 \$
Remplacement de ponceaux dans le rang du Mont-Orignal		x	78 000 \$	1 = 19 500 \$ 5 = 58 500 \$	60 800 \$	138 800 \$
Remplacement de ponceaux (2) dans la route des Sommets		x	87 000 \$	1 = 21 750 \$ 5 = 65 250 \$		87 000 \$
Remplacement de ponceaux (2) dans la route du Sanctuaire et pavage						478 460 \$
Scellement de fissures dans les rues et les rangs	x		20 000 \$	1 = 14 375 \$ 5 = 5 625 \$	31 600 \$	51 600 \$
SOUS-TOTAL INFRASTRUCTURES			1 821 380 \$		1 179 640 \$	682 761 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS						
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
			2017	Mode de financement	2018	2019
LOISIRS ET CULTURE						
Aréna						
Achat de rideaux de velours noir (10) et de coffres sur mesure (3)	x		11 850 \$	1		11 850 \$
Achat et installation d'un transformateur électrique 50 kVA avec prise rapide	x		11 000 \$	2		11 000 \$
Asphalte de la partie avant - phase #2					30 000 \$	75 000 \$
Chaises bleues (100)						2 925 \$
Chauffage au banc du chronomètre					2 800 \$	2 800 \$
Installation d'un filtre à tour						11 700 \$
Lignes de stationnement					1 500 \$	1 500 \$
Machine à déglacer les bandes des patinoires						3 675 \$
Planche dorsale installée en permanence avec accessoires	x		850 \$	1		850 \$
Poteaux de circulation						1 100 \$
Recouvrement de bandes extérieures (pour terminer)						2 500 \$
Réfection du plancher de l'entrée de l'aréna (hall, entrepôt, bureau du gérant et emplacement des distributrices)					15 160 \$	15 160 \$
Relocalisation du chronomètre					2 800 \$	2 800 \$
Remplacement de la resurfaçeuse						150 000 \$
Scène portable 16 x 32 pieds					17 000 \$	17 000 \$
Stores pour la salle du haut					2 800 \$	2 800 \$
Système de surveillance par caméra						3 025 \$
Table 30 po x 8 pieds (12)						3 400 \$
Chalet du Mont-Original						
Travaux d'entretien de la fenestration, des portes, de la toiture et du stationnement	x		17 450 \$	1		17 450 \$
Centre des arts et de la culture						
Achat de tables rondes 30 pouces "flip-flop" (15)					4 300 \$	4 300 \$
Roll de scène et rideaux de fond					7 500 \$	7 500 \$
Rideaux avant de scène						4 800 \$
Système d'éclairage de la scène - phase #2						6 500 \$
Système pour amélioration du signal WIFI						800 \$
Parcs, terrain de balle et terrains de tennis						
Achat d'abreuvoirs extérieurs (6) aux Parcs Gourde, de la Pointe à la Roche, du Ruisseau, du Sentier, à l'Éco-Parc et au terrain de tennis	x		3 200 \$	11		3 200 \$
Achat de mobilier urbain au Parc du Ruisseau	x		2 800 \$	1		2 800 \$
Achat de mobilier urbain au Parc de la Pointe à la Roche	x		2 800 \$	11		2 800 \$
Aménagement d'un espace vert à l'arrière de l'aréna					6 000 \$	6 000 \$
Changement des lumières au terrain de balle					28 000 \$	28 000 \$
Changement des lumières aux terrains de tennis						25 000 \$
Clôture au garage de la 1 ^{re} Avenue du côté de l'Éco-Parc	x		3 360 \$	11		3 360 \$
Clôture au parc de planches à roulette						6 780 \$
Eclairage, sonorisation, aménagement du stationnement et clôture au parc du Sentier	x		28 750 \$	1 = 8 374 \$ 13 = 20 376 \$		28 750 \$
Filets (2) sur les côtés du terrain de balle					1 265 \$	1 265 \$
Finition intérieure du bâtiment du terrain de balle et ajout de lexan sur la fenêtre	x		1 500 \$	1		1 500 \$
Peinture du module de parc de planches à roulettes	x		1 000 \$	1		1 000 \$
Réparation du bâtiment au terrain de pétanque	x		1 200 \$	1		1 200 \$
Système de surveillance vidéo à l'Éco-Parc (participation de la municipalité)	x		3 000 \$	1		3 000 \$
Administration loisirs						
Achat d'un logiciel de gestion des installations et des activités sportives, municipales et de loisirs	x		3 500 \$	1		3 500 \$
Clôture de sécurité Rapid-Roll 50 pieds	x		1 075 \$	1		1 075 \$
SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE			93 335 \$		119 125 \$	297 205 \$
TOTAL			4 129 497 \$		1 758 580 \$	1 361 246 \$
7 249 323 \$						

Mode de financement :

1. Fonds général
2. Fonds de roulement
3. Excédent acc. affecté redevances matières résiduelles
4. Excédent acc. non-affecté
5. Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL)
6. Règlement d'emprunt
7. Entente délégation de pouvoir du service incendie avec la Municipalité de Saint-Luc
8. Subvention discrétionnaire de la députée
9. Programme Infrastructures Québec-Municipalités (RÉCIM)
10. Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
11. Fonds de parcs et espaces verts
12. Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)
13. Pacte rural - MRC des Etchemins
14. Fonds réfection et entretien rues publiques



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 168-2016

REVENUS

	Prévisions 2016	Prévisions 2017	Écart (%)
TAXES			
Foncière générale	2 362 159 \$	2 613 581 \$	10,6%
Taxes service dette et Sûreté du Québec	820 810 \$	791 157 \$	-3,6%
82% Tarification pour services municipaux	1 186 565 \$	1 123 938 \$	-5,3%
Centre d'urgence 9-1-1	21 000 \$	19 500 \$	-7,1%
Affaires (valeur locative)	109 642 \$	124 093 \$	13,2%
SOUS-TOTAL	4 500 176 \$	4 672 269 \$	3,8%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	274 609 \$	258 971 \$	-5,7%
5% Gouvernement du Canada et ses entreprises	1 317 \$	1 234 \$	-6,3%
Organismes municipaux	10 168 \$	9 757 \$	-4,0%
Autres	4 355 \$	4 678 \$	7,4%
SOUS-TOTAL	290 449 \$	274 640 \$	-5,4%
TRANSFERTS			
Transferts de droit	41 900 \$	29 121 \$	-30,5%
5% Transferts ententes partage de frais	228 135 \$	245 915 \$	7,8%
SOUS-TOTAL	270 035 \$	275 036 \$	1,9%
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Sécurité publique	57 791 \$	64 760 \$	12,1%
2% Transport	1 000 \$	1 050 \$	5,0%
Hygiène du milieu	33 526 \$	31 320 \$	-6,6%
SOUS-TOTAL	92 317 \$	97 130 \$	5,2%
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale	32 243 \$	32 390 \$	0,5%
Sécurité publique	2 276 \$	2 542 \$	11,7%
Transport	3 000 \$	700 \$	-76,7%
4% Hygiène du milieu	7 885 \$	12 440 \$	57,8%
Aménagement, urbanisme et développement	3 000 \$	3 000 \$	0,0%
Loisirs et culture	192 820 \$	190 539 \$	-1,2%
SOUS-TOTAL	241 224 \$	241 611 \$	0,2%
2% IMPOSITION DE DROITS	259 500 \$	120 000 \$	-53,8%
0% AMENDES ET PÉNALITÉS	12 950 \$	12 950 \$	0,0%
0% INTÉRÊTS	27 650 \$	28 124 \$	1,7%
0% AUTRES REVENUS	13 250 \$	2 000 \$	-84,9%
100% TOTAL DES REVENUS	5 707 551 \$	5 723 760 \$	0,3%



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 168-2016

CHARGES

	<i>Prévisions 2016</i>	<i>Prévisions 2017</i>	<i>Écart (%)</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	73,345 \$	79,896 \$	8.9%
	500 \$	500 \$	0.0%
	467,582 \$	469,896 \$	0.5%
15%	46,353 \$	82,406 \$	77.8%
	129,998 \$	128,405 \$	-1.2%
	1,000 \$	1,000 \$	0.0%
	85,821 \$	75,168 \$	-12.4%
SOUS-TOTAL	804,599 \$	837,271 \$	4.1%
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	391,304 \$	371,056 \$	-5.2%
13%	335,156 \$	377,378 \$	12.6%
	10,281 \$	15,358 \$	49.4%
SOUS-TOTAL	736,741 \$	763,792 \$	3.7%
TRANSPORT			
	689,180 \$	751,254 \$	9.0%
	434,199 \$	441,531 \$	1.7%
	58,075 \$	57,953 \$	-0.2%
23%	8,890 \$	37,984 \$	327.3%
	7,187 \$	7,286 \$	1.4%
	14,128 \$	44,503 \$	215.0%
SOUS-TOTAL	1,211,659 \$	1,340,511 \$	10.6%
HYGIÈNE DU MILIEU			
	330,701 \$	317,154 \$	-4.1%
	366,964 \$	323,162 \$	-11.9%
	277,355 \$	274,892 \$	-0.9%
	141,173 \$	188,380 \$	33.4%
	388,006 \$	389,190 \$	0.3%
28%	112,482 \$	108,125 \$	-3.9%
	8,030 \$	6,821 \$	-15.1%
	32,405 \$	30,301 \$	-6.5%
	1,264 \$	2,699 \$	113.5%
SOUS-TOTAL	1,658,380 \$	1,640,724 \$	-1.1%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
	15,050 \$	15,324 \$	1.8%
1%	17,625 \$	15,164 \$	-14.0%
SOUS-TOTAL	32,675 \$	30,488 \$	-6.7%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
	138,229 \$	158,906 \$	15.0%
	149,030 \$	258,246 \$	73.3%
10%	104,915 \$	91,127 \$	-13.1%
	75,000 \$	75,000 \$	0.0%
	14,320 \$	16,138 \$	12.7%
SOUS-TOTAL	481,494 \$	599,417 \$	24.5%

	Prévisions 2016	Prévisions 2017	Écart (%)
LOISIRS ET CULTURE			
Centre communautaire (chalet Mont-Original)	54,765 \$	53,107 \$	-3.0%
Patinoire intérieure et extérieure	474,369 \$	472,919 \$	-0.3%
Piscine, plage et ports de plaisance	2,477 \$	2,942 \$	18.8%
Parcs, camp de jour, balle molle, planches à roulettes, soccer, tennis et bande cyclaire	143,260 \$	155,228 \$	8.4%
Animation loisirs et sports	5,261 \$	12,829 \$	143.9%
19% Autres (administration loisirs)	123,205 \$	167,341 \$	35.8%
Centre communautaire (Centre des arts et de la culture)	83,848 \$	76,213 \$	-9.1%
Bibliothèque	87,072 \$	87,758 \$	0.8%
Patrimoine	0 \$	200 \$	200.0%
Autres (administration activités culturelles)	47,194 \$	44,626 \$	-5.4%
SOUS-TOTAL	1,021,451 \$	1,073,163 \$	5.1%
FRAIS DE FINANCEMENT			
2% Intérêts	109,696 \$	89,422 \$	-18.5%
Autres frais	50 \$	200 \$	300.0%
SOUS-TOTAL	109,746 \$	89,622 \$	-18.3%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6,056,745 \$	6,374,988 \$	5.3%

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

	Prévisions 2016	Prévisions 2017	Écart (%)
-22% AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	-1,199,409 \$	-1,266,116 \$	5.6%
7% REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	404,110 \$	400,936 \$	-0.8%
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	228,015 \$	253,619 \$	11.2%
4% Excédent de fonctionnement non affecté	-91,500 \$	-153,914 \$	68.2%
Excédent de fonctionnement affecté	-22,026 \$	-57,411 \$	160.7%
Réserves financières et fonds réservés	331,616 \$	171,658 \$	-48.2%
TOTAL DES AFFECTATIONS	446,105 \$	213,952 \$	-52.0%
100% TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	5,707,551 \$	5,723,760 \$	0.3%



Lac-Etchemin

Calcul taxes municipales

TAXES MUNICIPALES						Représentation sectorielle
MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-VILLE DE LAC-ETCHEMIN)						
	ÉVALUATION		TAUX	2016	2017	± 45%
	2016	2017				
Taux base 2016	130 203 \$		0,731 \$	951,78 \$		
Taux base 2017		144 525 \$	0,697 \$		1 007,34 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016	130 203 \$		0,114 \$	148,43 \$		
Taux Sûreté du Québec 2017		144 525 \$	0,093 \$		134,41 \$	
Taux service dette 2016	130 203 \$		0,140 \$	182,28 \$		
Taux service dette 2017		144 525 \$	0,118 \$		170,54 \$	
Aqueduc				313,00 \$	253,00 \$	
Égout/assainissement				122,00 \$	130,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	36,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	132,00 \$	
TOTAL :				1 892,50 \$	1 863,29 \$	
ÉCART :		11,0%		-1,5%	(29,21) \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE-STATION)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2016	2017	± 6%
	2016	2017				
Taux base 2016	96 803 \$		0,731 \$	707,63 \$		
Taux base 2017		103 600 \$	0,697 \$		722,09 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016	96 803 \$		0,114 \$	110,36 \$		
Taux Sûreté du Québec 2017		103 600 \$	0,093 \$		96,35 \$	
Taux service dette 2016	96 803 \$		0,140 \$	135,52 \$		
Taux service dette 2017		103 600 \$	0,118 \$		122,25 \$	
Aqueduc				203,00 \$	183,00 \$	
Aqueduc - réserve				25,00 \$	25,00 \$	
Égout/assainissement				154,00 \$	147,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	36,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	132,00 \$	
TOTAL :				1 510,51 \$	1 463,69 \$	
ÉCART :		7,0%		-3,1%	(46,82) \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2016	2017	± 45%
	2016	2017				
Taux base 2016	148 301 \$		0,731 \$	1 084,08 \$		
Taux base 2017		167 600 \$	0,697 \$		1 168,17 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016	148 301 \$		0,114 \$	169,06 \$		
Taux Sûreté du Québec 2017		167 600 \$	0,093 \$		155,87 \$	
Taux service dette 2016	148 301 \$		0,140 \$	207,62 \$		
Taux service dette 2017		167 600 \$	0,118 \$		197,77 \$	
Aqueduc						
Égout/assainissement				30,00 \$	35,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	36,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	132,00 \$	
TOTAL :				1 665,76 \$	1 724,81 \$	
ÉCART :		13,0%		3,5%	59,04 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR LAC RAQUETTE)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2016	2017	± 2%
	2016	2017				
Taux base 2016	189 286 \$		0,731 \$	1 383,68 \$		
Taux base 2017		225 250 \$	0,697 \$		1 569,99 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016	189 286 \$		0,114 \$	215,79 \$		
Taux Sûreté du Québec 2017		225 250 \$	0,093 \$		209,48 \$	
Taux service dette 2016	189 286 \$		0,140 \$	265,00 \$		
Taux service dette 2017		225 250 \$	0,118 \$		265,80 \$	
Aqueduc						
Égout/assainissement				30,00 \$	35,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	36,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	132,00 \$	
TOTAL :				2 069,47 \$	2 248,27 \$	
ÉCART :		19,0%		8,6%	178,80 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR MONT-ORIGNAL)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2016	2017	± 2%
	2016	2017				
Taux base 2016	119 100 \$		0,731 \$	870,62 \$		
Taux base 2017		131 000 \$	0,697 \$		913,07 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016	119 100 \$		0,114 \$	135,77 \$		
Taux Sûreté du Québec 2017		131 000 \$	0,093 \$		121,83 \$	
Taux service dette 2016	119 100 \$		0,140 \$	166,74 \$		
Taux service dette 2017		131 000 \$	0,118 \$		154,58 \$	
Égout/assainissement				317,00 \$	292,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	36,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	132,00 \$	
TOTAL :				1 665,14 \$	1 649,48 \$	
ÉCART :		10,0%		-0,9%	(15,65) \$	

Taxe d'affaires = 4.35\$ / 100\$ d'évaluation locative

Sécurité publique



Le monoxyde de carbone Un avertisseur qui pourrait vous sauver la vie !

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz qui provient de la combustion de produits tels que le gaz naturel, le propane, le mazout, le charbon ou le bois, la gazoline, le kérosène... Ce gaz, qui est très toxique, invisible, inodore et non irritant, rend sa détection des plus difficiles.

Quelles en sont les sources?

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- Les appareils de chauffage à combustion (gaz naturel, propane, mazout et le bois);
- Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies, les génératrices, lorsqu'ils sont utilisés dans un espace fermé ou mal ventilé (garage, atelier, remise).

Quelles personnes sont les plus à risque?

Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques, sont les plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone (CO).

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Intoxication légère : maux de tête, nausées, étourdissements et fatigue.

Intoxication sévère : faiblesse, évanouissement, coma et décès.

Comment prévient-on les intoxications?

- Assurez-vous de faire vérifier vos appareils de chauffage à combustion chaque année ou selon les directives du fabricant;
- Assurez-vous du bon état de votre cheminée et de vos conduits d'évacuation de la fournaise;
- N'utilisez jamais un appareil à combustion à l'intérieur de la maison ou du garage;
- Ne laissez jamais fonctionner une automobile à l'intérieur du garage, même avec la porte ouverte.

L'avertisseur de monoxyde de carbone est-il obligatoire?

Oui ! L'avertisseur de monoxyde de carbone est obligatoire sur le territoire desservi par le service incendie de Lac-Etchemin aux conditions

suivantes :

- si votre résidence contient un système de chauffage autre qu'électrique (huile, bois, granule et propane)
- un garage qui est attenant à votre résidence.

Installez un avertisseur de monoxyde de carbone certifié ULC que vous pouvez vous procurer dans les magasins de rénovation. Assurez-vous de lire attentivement les instructions et de vérifier fréquemment vos piles.

Vous pouvez aussi acheter un avertisseur combiné pour la fumée et le monoxyde de carbone.

Comment l'entretenir ?

Il est important de toujours lire les instructions du fabricant pour être informé de l'utilisation, de l'installation et de l'entretien de l'avertisseur. Afin d'assurer le fonctionnement efficace de l'appareil, les fabricants conseillent dans le manuel de l'utilisateur de :

- ✓ Nettoyer les avertisseurs de monoxyde de carbone tous les six mois. Il s'agit de passer doucement l'aspirateur, muni d'une brosse souple, dans les orifices du détecteur. Il ne faut pas toucher les capteurs avec l'embout en plastique de l'aspirateur.
- ✓ Vérifier régulièrement l'alimentation électrique ou la pile en mettant l'appareil à l'essai une fois par mois.
- ✓ **Remplacer la pile de l'avertisseur de monoxyde de carbone au changement d'heure, au printemps et à l'automne toute comme la pile de vos avertisseurs de fumée.** Le fait de ne pas remplacer la pile cause souvent des fausses alarmes. Les gens interprètent le signal de pile faible comme une alarme de monoxyde de carbone. Il est donc important lors de l'achat d'un avertisseur de monoxyde de carbone de bien lire les instructions du fabricant afin de pouvoir être en mesure d'interpréter les différents signaux.
- ✓ Toutefois, les avertisseurs ne remplacent pas l'entretien soigneux et régulier des appareils utilisant des combustibles. L'entretien annuel des appareils à combustible, incluant la mesure du monoxyde de carbone, est fortement recommandé.

Quand doit-on le remplacer ?

Les avertisseurs ont une durée de vie limitée et peuvent, quand celle-ci est dépassée, ne plus fonctionner convenablement en présence du gaz.

Certains avertisseurs de monoxyde actuellement disponibles sur le marché québécois possèdent une garantie de 5 ans et une date de remplacement, suggérée par le fabricant, de 84 mois (7 ans) après installation. Lorsque l'avertisseur a atteint sa fin de vie il émettra un signal qui est aussi souvent interpréter comme une alarme de monoxyde de carbone.

Que doit-on faire si l'alarme se déclenche ?

Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne et que vous présentez les symptômes suivants tels maux de tête, nausées, fatigue et étourdissements :

- ✓ quittez immédiatement les lieux;
- ✓ appelez le 9-1-1 ;
- ✓ ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (ex. : les pompiers).

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention in-

incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin
418 625-4521 • munetchemin.incendie@sogetel.net



Pour votre sécurité en cas d'incendie : Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et dégagée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sortie de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section Sécurité incendie.

Sylvain Poulin T.P.I
Directeur service incendie Lac-Etchemin / Saint-Luc
208 2^e Avenue, Lac-Etchemin
418 625-4521 • munetchemin.incendie @sogetel.net



Dépôt de neige sur les bornes incendie

Les équipes de déneigement de la municipalité s'affairent tout au long de l'hiver à entretenir les bornes d'incendie afin de permettre au service d'incendie d'y avoir accès rapidement. Nous constatons trop souvent que des gens ensevelissent délibérément les bornes incendie. Advenant un incendie, ce sont de précieuses minutes que les pompiers vont perdre s'ils sont obligés de déneiger la borne incendie avant de pouvoir l'utiliser.

C'est pourquoi, nous vous demandons de ne pas déposer ou souffler de la neige sur les bornes d'incendie.

Nous aimerions ainsi porter à votre attention que l'article 10 du règlement numéro 97-2009 concernant la prévention des incendies édicte ce qui suit :

10.1. Les bornes d'incendie doivent être accessibles en tout temps au personnel du service de sécurité incendie. Un espace libre à partir du niveau du sol et un dégagement d'un rayon de 1 mètre des bornes d'incendie doit être maintenu pour ne pas nuire à l'utilisation de ces bornes.

10.2 Il est interdit : de déposer de la neige ou de la glace dans rayon de 1 mètre autour ou près d'une borne incendie.

Toute personne qui contrevient à l'un des articles ci-haut mentionné, s'expose aux amendes substantielles.

Si certains citoyens peu soucieux ensevelissent les bornes incendie, nous constatons que d'autres se font un devoir de déneiger régulièrement la borne incendie qui se trouve sur leur terrain ou à proximité. Merci à vous et nous encourageons tous les citoyens qui disposent d'une borne incendie sur leur terrain de faire de même, car cela ne prend que quelques minutes de votre temps et nous aide grandement à rendre notre municipalité le plus sécuritaire.

Sylvain Poulin T.P.I
Directeur service incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc

*Organismes
communautaires*



Le 18 février sur le lac Etchemin

Les inscriptions se prendront à compter de 9 h 30 sous le chapiteau. Service de bar et de restauration sous le chapiteau chauffé. Musique en soirée. Pour information : Ghislain Beaulieu au 418 625-2121



Bonjour et Bonne année à tous!

Le club des Aînés de Lac-Etchemin a repris ses activités en janvier. Il y a le retour des deux bingos le jeudi en soirée et le vendredi en après-midi ainsi que les tournois de cartes et de billard.

Les soirées de danse ont lieu le deuxième samedi du mois et ont recommencé le 14 janvier dernier. À ce sujet, la prochaine soirée aura lieu le 11 février. Nous soulignerons la Saint-Valentin en élisant un Valentin et une Valentine et en offrant un goûter spécial aux danseurs. Une surprise sera réservée à ceux qui porteront du rouge à cette occasion.

Les cours de danse avec M. Roger Gagnon ont débuté le 23 janvier à 13 h 15 pour les débutants et 14 h 45 pour les initiés. Pour information, nous vous invitons à le contacter.

Au sujet des cours de tablette électronique qui ont été fort appréciés, voici un message de Mme Louise Morissette, responsable :

« Bonjour, vous êtes membres du club des Aînés et vous possédez une tablette électronique de marque APPLE? Vous aimeriez en savoir plus? Mesdames Lucie Marchand et Carole Gilbert vous offrent gratuitement des ateliers par petits groupes, donc très personnalisés, afin d'améliorer vos connaissances ou tout simplement vous dépanner sur certaines applications. Les ateliers se tiendront au Belvédère du Lac (jours et dates à confirmer sauf le lundi). Si vous connaissez une ou des personnes qui aimeraient partager leur savoir avec la tablette numérique « ANDROÏD », s'il vous plaît me le faire savoir. Pour inscription : Louise Morissette au 418 625-2288. »

La chorale LES AMIS DE LA CHANSON, sous la direction de Mme Pauline Bouchard, avec au piano d'accompagnement Mme Michelle Lessard, a repris ses activités le 19 janvier. Il est toujours temps de vous inscrire en contactant Mme Lise Poulin au 418 625-6055.

La troupe de théâtre « LES BONS VIVANTS » n'offrira pas de spectacle cette année car elle participera de façon active à la JOURNÉE DES RETROU-VAILLES du 22 juillet dans le cadre du 150°. Elle soulignera aussi, au cours de l'année 2017, ses dix ans d'existence.

Il y a eu présentation des BEAUX DIMANCHES DU BELVÉDÈRE le 29 janvier dernier où il y avait au programme de la musique, des légendes et des chansons traditionnelles dans l'atmosphère du 150° de Lac-Etchemin.

Le 26 février prochain, les BEAUX DIMANCHES DU BELVÉDÈRE accueilleront la chanteuse Mme Caroline Poulin, accompagnée au piano par Mme Michelle Lessard et à la guitare par M. Pierre Bouffard. C'est sous le thème de l'AMOUR, propice à ce mois, qu'elle vous interprétera des succès québécois et français qui ont su et sauront à nouveau vous charmer.

En cette année de célébration du 150° de Lac-Etchemin, le club des Aînés

ajoutera une participation active aux activités de cette grande fête.

D'autres activités s'ajouteront certainement en cours de route. Surveillez notre publicité et **participez en grand nombre.**

Le bureau des Aînés de Lac-Etchemin (FADOQ) est situé au 3^e étage du Belvédère du Lac et est ouvert tous les lundis de 13 h à 15 h. Pour renseignements et vente des cartes de membres, vous pouvez nous joindre au numéro 418 625-3353.

Lilianne Tremblay pour le club des Aînés de Lac-Etchemin.

Cours de danse en ligne

Dans le cadre de ses activités 2016-2017, le club des Aînés de Lac-Etchemin offre des cours de danse en ligne pour tous.

Endroit :	Salle communautaire du Belvédère du Lac au 301 rue du Sanatorium.
Reprise des cours :	le lundi 23 janvier
Horaire :	de 13 h 15 à 14 h 15 pour les débutants de 14 h 45 à 15 h 45 pour les initiés
Coût :	5 \$ par cours payable à l'entrée - durée 10 semaines
Instructeur :	Roger Gagnon
Information :	Yvon Fournier au 418 625-4833



La bibliothèque L'Élan vous informe

Ajouts de nouveautés au répertoire des livres en hiver 2017

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Cuisine chasse et pêche 100 recettes», «En as-tu vraiment besoin?», «Conversation avec un enfant curieux» de M. Tremblay, «Pénil sur le fleuve» de D. Lessard, «France Castel, ici et maintenant», «Moi j'mange», «Parfaite», «Non c'est non», «Test : une expérience inoubliable» de S. Allix, «Préservez votre vitalité mentale», «Les lieux de mon cœur» de M. Blais, «Le pouvoir étonnant du rangement», «Ensemble pour toujours» de D. Monette et les **romans** «le bonheur des autres», «Le passé simplifié», «Le cri de l'épervier t. 3», «Dans l'œil du soleil», «Candal love ou Perdus en Amérique», «La marche des nuages t. 1 et 2», «La fois où ...j'ai suivi les flèches jaunes», «Des nouvelles d'une p'tite ville 3 t.», «Les nouveaux amants» d'A. Jardin, «L'amour au temps d'une guerre t. 1» de L. Tremblay, «L'espoir des Bergeron t. 1», «Le fils prodigue» et «Bravoure» de D. Steel, «Comme l'envol des oies», «Souvenirs d'autrefois» de R. Laberge, «Les amants maudits de Spirit Lake», «Quoi qu'il arrive» de L. Barnett, «Péché mortel, Tirs croisés et Week-end en enfer» de James Patterson et «Sarah et moi» de C. Tétrault,

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées**

«L'homme qui tua Lucky Luke», «Garfield 2 nos», «Naruto 70,71,72», «Michel Vaillant 5», «Les Schtroumpfs et le demi-génie no 34», «Poubelles et rebelles t. 5», «Buck Danny no 53», «Mélusine no 24», «Cube Kid, 2 vol.», «Aliénor no 5»; aux romans «Juliette à Québec», «Harry Potter et l'enfant maudit», «La sélection 3 vol.» de K. Cass, «La chimère t. 4», «Les ailes d'Alexanne 7» et «Les chevaliers d'Antarès t. 3» d'A. Robillard, «La sélection t. 4», «De tendres aspirations» de S. Gobeil, «Brad t. 10»; aux documentaires «Les expériences de Mini-Jean no 1», «L'univers est un Ninja Le livre bleu», «Plus noir que la nuit», «Journal d'un Noob no 3», «Incroyable Moi maîtrise son anxiété» de N. Couture, «C'est la faute à Carey Price», Graine de cuisinier 48 recettes à manger» et aux albums «Caillou Olympiques entre nous», «Lis avec Caillou :Jouons au cirque», «La partie de cache-cache», «C'est l'heure de dormir», «Le concours de châteaux de sable» et 30 autres livres.

Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée au cours de l'hiver 2016-17 les DC suivants : Avec pas d'casque, Effets spéciaux; Luc Beauséjour, Moments baroques au piano; David Thibeault; Julien Clerc; JESSY COOK, Alexandre Da Costa, Stradivarius à l'opéra; NINA SIMONE, THE PLATTERS, Matt Holubowski, Solitudes; JOHN LENNON, James Brown, Leonard Cohen : You Want it Darker; Deux frères : Nous autres; Simon & Garfunkel, Greatest Hits (remastérisé); Tom Waits.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan



FOIRE D'EMPLOI DES ETCHEMINS 2017

Quand:

Le SAMEDI 8 AVRIL, de 10 h à 16 h

Où : Au Magasin Coop de Sainte-Justine

**Préparez votre CV
et venez rencontrer**

l'une de nos conseillères en employabilité.

** Plus d'information à venir dans les prochaines semaines **

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



Lancement de la programmation « Approuvé par les pères » dans Les Etchemins

Le regroupement À petits pas...0-5 ans, Parentaïme, Maison de la Famille et le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de Chaudière-Appalaches lancent une programmation hors du commun pour tous les papas qui veulent vivre des moments inoubliables avec leurs enfants!

L'engagement des pères profite aux enfants, aux mères et aux pères eux-mêmes. Tout le monde y gagne! Le lancement de cette programmation a pour objectif d'offrir aux pères des lieux et des moments qui les rejoignent pour profiter de temps de qualité avec leurs enfants. Elle vise aussi la valorisation de la paternité et de mettre en lumière l'importance de l'engagement des pères auprès de leurs enfants.

Au menu vous retrouverez des activités hautes en couleurs qui bougent, dans différentes municipalités des Etchemins et ce, souvent à l'extérieur. Vous êtes un papa qui rêvait d'initier votre plus grand au canot en rivière? L'idée de charger des adversaires, épées mousse en main, avec votre dernier vous plaît? Jetez un coup d'œil à la programmation de cette année. Pour connaître les détails de la programmation, consultez le site <http://espacefamilleetchemins.jimdo.com/> dans la section Pour les papas.

Voici un aperçu des activités :

Raquettes	Février	Lac-Etchemin
Bateau carton	Avril	Sainte-Justine
Épée mousse	Avril	Saint-Benjamin
Canot	Mai	Saint-Léon
Art Nature	Mai	Lac-Etchemin
Semaine de la paternité	Juin	MRC Les Etchemins
BBQ Papa	Juillet	Saint-Camille

Pour plus d'information sur les activités, contactez :

Annick Vallières
apetitpas05ans@gmail.com
418 625-3101 #42392

À propos d'À petits pas...0-5 ans

« À petits pas...0-5 ans » est un regroupement de dynamiques partenaires, préoccupés par la qualité de vie des jeunes enfants de 0-5 ans dans la MRC des Etchemins. Soutenu financièrement par Avenir d'enfants, le regroupement consacre temps et énergie à l'épanouissement des familles de la région!

IMPÔTS

Besoin d'aide pour vos déclarations?

Votre revenu pour 2016 était de moins de 25 000 \$.

Votre situation fiscale est simple.

NOUS POUVONS VOUS AIDER!

Le Programme des bénévoles pour l'impôt s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou à faible revenu.

CE SERVICE EST GRATUIT

APPORTEZ VOS PAPIERS
les **JEUDIS** ou les **VENDREDIS**
de 9 h 30 à 15 h

LAC-ETCHEMIN, Centre Communautaire,
201 rue Claude-Bilodeau, salle 102 :
9 et 10 MARS

Pour plus d'information : 418 383-5252 # 8



*Ça vous dirait d'enseigner
et de réchauffer des cœurs ?*

Le Service des visites d'amitié est à la recherche de personnes bénévoles pour faire des visites d'amitié dans votre paroisse.

Ces visites consisteraient à aller jaser, écouter ou encore accompagner une personne seule pour prendre une marche ou un café. Il y a une demande grandissante de personnes seules qui aimeraient recevoir ce service, **mais nous sommes incapables de répondre à la demande par manque de bénévoles disponibles.**

Le Service des visites d'amitié de Nouvel Essor serait heureux de vous soutenir si vous êtes intéressé à vous joindre à ces visites. Nous sommes toujours là pour vous appuyer dans votre bénévolat.

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles intéressés à offrir des visites d'amitié dans toutes les municipalités des Etchemins.

Bienvenue à toute personne, jeune et moins jeune et nouveau arrivant !

Pour information : Anne-Marie Pépin, responsable du Service des Visites d'Amitié, 418 383-5252 poste 5.



Centre du deuil

Un support entre nous...

La douleur et le vide ressentis suite à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers moments de cette épreuve. Des services de soutien et d'accompagnement sont offerts aux endeuillés pour tous les types de deuils, de même qu'un service spécialisé pour jeunes endeuillés.

Les services sont offerts sous forme de groupe ou en demande individuelle.

Les prochains groupes débiteront
Vers la fin février 2017

Pour toute information et pour inscription : 418 228-3106
Le Centre du Deuil du CEPS « 30 ans d'expertise à votre service ».



**Transport
Autonomie**
Beauce - Etchemins
Transport adapté et collectif

Le SAEMO vous invite à l'atelier « Préparer son avenir après 50 ans »

Transport adapté à vos besoins

- ✓ Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite physique ou intellectuelle.
- ✓ Un service de transport porte-à-porte à coût modique, vous permettant de vous déplacer de façon librement pour répondre à vos besoins quotidiens.
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxi, taxi adapté et minibus adapté.
- ✓ Nous desservons les municipalités des MRC de Beauce-Sartigan et des Etchemins.

Pour plus d'information

Transport Autonomie Beauce-Etchemins
10949, 2^e Avenue, Saint-Georges (Québec) G5Y 1V9
418 227-4147 sans frais le 1 800 463-1691
Courriel : transportautonomie@globetrotter.net

Vous pouvez également consulter notre site Internet au
www.transportautonomie.com

Ce n'est pas parce qu'on avance en âge qu'on n'a plus le goût de jouer un rôle social et qu'on n'a plus besoin de défis dans sa vie! Le SAEMO invite les gens de 50 ans et plus à faire une pause, s'arrêter pour réfléchir aux décisions et aux choix qui s'offrent à eux, aux actions qu'ils pourraient prendre et aux ressources qui pourraient les aider. Il s'agit d'une activité gratuite.

À Lac-Etchemin :

Le mercredi **15 février à 19 h**
à la salle du club Les Aînés de Lac-Etchemin
(301, rue du Sanatorium)
Pour information,
demander Audrey au 418 625-3424.



Réservation 418 227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaires
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi
- ✓ **autres besoins à l'intérieur de la MRC ou en direction de Saint-Georges, c'est maintenant possible selon certaines conditions. Contactez-nous pour plus de renseignements.**

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12 h (midi) la journée ouvrable qui précède le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de **8 h à 16 h**
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du lundi au vendredi de **7 h à 18 h**

Le taxi collectif dessert les 13 municipalités de la MRC des Etchemins.

NOUVEAU



PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide
à l'élite sportive
et culturelle

Fonds culturels

Programme
de subvention
pour la réalisation
d'une activité
culturelle

Aide financière aux familles
lacetcheminoises

Soutien financier
pour l'achat de
couches de coton



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



**POUR PLUS
D'INFORMATION :**
www.lac-etchemin.ca
ou
Jude Emond
418 625-4521
poste 232



POUR UNE ALIMENTATION SAINNE DANS LES ETCHEMINS

Production du plateau est un projet de coopérative de solidarité pour la production et la distribution de paniers de produits maraîchers frais, biologiques, produits localement à un coût équitable et selon un modèle d'agriculture à dimension humaine.

Pour plus d'information et répondre à notre sondage ou si vous êtes intéressé à devenir membre de la coopérative, vous pouvez vous rendre sur notre page Facebook ou communiquer avec Mathieu Gaudette, organisateur communautaire, téléphone : **418 625-3101**, poste 42630



Chronique sur le patrimoine bâti

Suite à la réalisation d'un inventaire sur le patrimoine bâti des Etchemins, plusieurs conférences seront organisées afin d'informer et de sensibiliser les citoyens. La première a eu lieu en novembre en présence de Martin Dubois, consultant en patrimoine pour la firme Patri-Arch. Il a présenté les différents styles architecturaux des bâtiments et leurs caractéristiques ainsi que les bonnes pratiques pour l'entretien et la restauration des bâtiments.

Les styles architecturaux permettent de classer l'architecture d'une maison selon les époques. Il a présenté 8 différents styles présents sur notre territoire, tels que traditionnelle québécoise, mansarde, éclectisme victorien, colonisation, vernaculaire, cubique, arts & crafts et boomtown. Le style cottage vernaculaire, fortement représenté dans Les Etchemins, vient de l'influence des États-Unis. Modèle très populaire, rapide et économique à construire, car c'est le début des matériaux de construction standardisés. De plus, le ministère de la Colonisation fournissait des plans aux colons. Ces maisons pouvaient être démantelées et agrandies.

Quatre (4) grands principes d'intervention de conser-

vation s'appliquent aux maisons anciennes :

1. Bien observer et connaître sa maison avant d'intervenir permet de faire des choix éclairés en harmonie avec le style;
2. Accorder une priorité à l'entretien en planifiant les travaux augmente la durée de vie de votre bâtiment. C'est le meilleur moyen de maintenir son intégrité physique et de repousser les interventions majeures et coûteuses;
3. Préserver l'authenticité du bâtiment est important, car les composantes d'origine ont toujours une plus grande valeur qu'une composante neuve;
4. Choisir de bons professionnels et de bons artisans qui possèdent le talent, les compétences et les connaissances pour l'entretien et la restauration de bâtiment ayant une valeur patrimoniale.

La réalisation des conférences par la MRC des Etchemins est possible grâce à l'entente de développement culturel des Etchemins conclue avec le ministère de la Culture et des Communications. D'autres conférences auront lieu en 2017. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet <http://patrimoinebatietchemins.com/>

NOUVEAU

Ateliers « découvertes » des arts 2017

La Municipalité de Lac-Etchemin désire offrir aux jeunes, aux adolescents, aux familles et aux aînés de son milieu une initiation gratuite à différentes formes d'art grâce à des ateliers animés par des professionnels dans le cadre de son programme Ateliers « découvertes » des arts 2017.

Les Ateliers « découvertes »* des arts sont GRATUITS.

Ils sont destinés à trois clientèles :

- Aux jeunes et aux adolescents
- Aux familles
- Aux aînés

OÙ : Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin

QUI : Adolescents

COÛT : GRATUIT

INSCRIPTION :

Emmanuelle Breton, 418 625-2852,
info@e-breton.com

Inscrivez-vous dès maintenant.

Les places sont limitées!

*Les Ateliers « découvertes » et les Ateliers « pratiques » des arts 2017 sont rendus possible grâce au soutien de l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC des Etchemins et le ministère de la Culture et des Communications.

Entente
de développement
culturel

Culture
et Communications
Québec

les Etchemins

INITIATION GRATUITE !

Le premier Atelier « découvertes » dédié aux adolescents est un atelier d'initiation à la BD de 1 h 30 animé par un bédéiste professionnel; il se tiendra le **19 avril 2017**. Des cours pour créer votre propre bande dessinée seront offerts par le même bédéiste à l'automne prochain! Inscrivez-vous!



QUOI : Ateliers « découvertes », initiation à la Bande Dessinée *

Le bédéiste Stéphan Archambault (Arche) a réalisé pour Radio-Canada, depuis 1990, la série Margarine Monroe et il a fait aussi du lettrage, des illustrations et des BD pour le magazine Croc. Il réalise actuellement un album-magazine dans lequel on retrouvera «Margarine Monroe», «Les Craacs» et « Dig Mac ».

DESCRIPTION de l'atelier :

Une courte projection permet aux participants de suivre l'évolution des personnages de bandes dessinées au fil des âges. L'artiste fait ensuite une démonstration des étapes de réalisation d'une BD, de l'ébauche à la publication, avec des croquis et des planches originales. Le bédéiste propose enfin la réalisation, étape par étape, d'un personnage BD.

QUAND : 19 avril 2017 d'une durée de 1 h 30.
Groupe 1 : 4^e, 5^e, 6^e année primaire à 15 h 30.
Groupe 2 : 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire à 19 h.



© ARCHE, le bédéiste Stéphan Archambault

Lac-Etchemin
1963 2017
150^e
Qui nous
rassemblent



Le 150^e sur neige à la

Vendredi 17 février 7 \$ pour skier
Villes et villages - Lac-Etchemin et les environs **14 \$ pour location d'équipements**

Samedi 18 février
Glissades en tube
GRATUIT

Pour les jeunes de Lac-Etchemin (5 ans à 13ans)
Les adultes (14 ans et plus) peuvent glisser à moitié prix à 6,75 \$ (taxes incluses) avec preuve de résidence.

Transport en autobus GRATUIT
(les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)

Trajet :
9 h 30 **Départ du Club social - Station**
Manoir Lac-Etchemin
Dépanneur Netchemin
Ecole Notre-Dame
Métro
Dépanneur 4 Chemins Shell
Mont-Original
Retour (mêmes arrêts)
12 h 30
13 h **Départ du Club social - Station**
Manoir
Dépanneur Netchemin
Ecole Notre-Dame
Métro
Dépanneur 4 Chemins Shell
Mont-Original
16 h **Retour**



Dimanche 19 février
Brunch bénéfique de la Station de ski du Mont-Original avec la participation du comité du 150^e. Service, accueil, chanson du 150^e et tirages.

Soyez aux couleurs du 150^e

Procurez-vous ces items chez Métro de Lac-Etchemin, à la quincaillerie Timber Mart JR Roy et à la réception de la Municipalité de Lac-Etchemin !



Calendrier souvenir - 15 \$



Chiffres en bois peints - 35 \$



Vin blanc ou rouge 15 \$ /ch.
DISPONIBLE SEULEMENT À LA RÉCEPTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL



Drapeau de jardin (7' de haut) - 50 \$



Livre du 150^e
Prévente 55 \$
Après le 1^{er} avril 65 \$



Peinture format 250 ml 6,99 \$ /pot
DISPONIBLE SEULEMENT À LA QUINCAILLERIE TIMBER MART JR ROY

Commerçants et citoyens, n'hésitez pas à vous les procurer!



LE PLAISIR D'HIER À AUJOURD'HUI

AU MANOIR LAC-ETCHEMIN

Samedi 11 mars 2017

Le Manoir
Lac-Etchemin

Les Fermières soulignent la Journée de la Femme et s'associent au comité des Fêtes du 150^e pour vous présenter diverses activités s'adressant tant aux femmes qu'aux hommes.

10 h à 15 h
Exposition de vêtements anciens et accessoires

10 h à 13 h
Brunch bénéfique au profit du 150^e
15 \$ / personne

Cartes en vente auprès des Fermières de Lac-Etchemin, du comité du 150^e, à la bibliothèque municipale et à la réception de l'édifice municipal.

Animation : Chansons anciennes, conteurs et chansons à répondre. Tournoi de pique pour tous.

Bienvenue à tous!!!

Gardiens avertis

CLIENTÈLE :

Jeunes de la 5^e et de la 6^e année du primaire avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

COÛT :

35 \$ / enfant
Minimum 12 enfants
Incluant : manuel et certificat

LIEU :

Centre des arts et de la culture

HORAIRE :

Samedi 6 mai 2017 (8 h 30 à 16 h)

ANIMATION :

Denise Lachance, Croix Rouge

MATÉRIEL À APPORTER :

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (grosseur bébé), du papier, marqueurs et des crayons.

CE COURS COMPREND :

- Devenir un bon gardien
- Les soins du bébé 0 à 1 an
- Comment soulever, tenir et porter le bébé
- Comment donner le biberon
- Comment changer une couche
- Comment mettre le bébé au lit etc...
- Les soins des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et les soins de l'enfant préscolaire



- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement, etc.

Pour inscription :
Service des loisirs, culture
et vie communautaire de Lac-Etchemin
418 625-4521





Disco Patin



Quand? Jeudi 9 mars de 13 h à 17 h

Où? À l'aréna de Lac-Etchemin
(305, rue Ferland, Lac-Etchemin)

Venez bouger
pendant la
relâche!

Qui? Petits et grands

2 \$ par enfant
3 \$ par adulte

En collaboration avec la Municipalité de
Lac-Etchemin et la classe de l'éducation des
adultes de la CSBE.

Tous les profits iront à Opération Enfant Soleil.

opération
enfant
soleil



Bantan AAA hockey féminin de la LHFDQ

La formation des Hawks du Québec Bantam AAA hockey féminin a remporté la médaille d'or à Kitchener, Ontario à l'Usa-Canada Cup Séries, le weekend des 2, 3 et 4 décembre. **Éliza Parent, de Lac-Etchemin**, qui évolue dans la LHFDQ (Ligue de hockey féminin de développement du Québec) s'est classée parmi les 36 meilleures joueuses au Québec pour évoluer avec les Hawks Bantam AAA.



Félicitations !

Camp de Hockey de la Relâche

Pour qui ? Joueurs et gardiens âgés entre 5 et 17 ans (Compétitif et récréatif)

Où ? Aréna de Lac-Etchemin



Lundi 6 mars

Mercredi 8 mars

Vendredi 10 mars

9 h à 10 h 30 : Pré-novice et novice

10 h 30 à 12 h : Atome et plus vieux

- ✓ Techniques de patinage (*powerskating*)
- ✓ Maniement et transport de la rondelle
- ✓ Techniques de passes et de tirs
- ✓ Aspects du jeu collectif
- ✓ Programmes spécifiques aux gardiens

90 \$ par joueur
60 \$ pour un 2^e
enfant inscrit

Pour inscription et/ou informations, contactez Steve

Tél : 418 625-9833

Courriel : steeve.lheureux.1@ulaval.ca



42^e édition des Tournois Atome et Pee-Wee de Lac-Échemin

La 42^e édition des Tournois Atome et Pee-Wee présentés en novembre dernier à l'aréna de Lac-Échemin a permis d'accueillir un total de 44 équipes provenant de diverses régions dont Bellechasse, Québec et Montréal.

Les Castors de Pro-Lac se sont distingués lors de ce tournoi. Les équipes Pro-Lac Pee-Wee A et Pee-Wee C ont enlevé les grands honneurs dans leurs catégories respectives.

La tenue de ces tournois et notre campagne de financement annuelle sont d'importantes sources de revenus pour l'Association du Hockey Mineur des Etchemins et permettent de garder un coût d'inscription abordable pour rendre le hockey accessible à nos jeunes. Merci à nos nombreux commanditaires.

L'organisation tient également à remercier les nombreux bénévoles pour leur belle collaboration au succès de nos 2 événements annuels.



Pee-Wee A

Pee-Wee C



Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

8 février

Réunion des Filles d'Isabelle au sous-sol de la sacristie à 13 h 30.

9 février

Activité hivernale 2017 par Nouvel Essor – marche en raquettes dans les sentiers du Mont-Original à compter de 9 h.

11 février

Souper St-Valentin au Club Intergénération
OTJ Sainte-Germaine Station, 102, rue du Centre-Social.

13 février

Première échéance pour les taxes municipales 2017.

15 février

Le Saemo vous invite à l'atelier « Préparer son avenir après 50 ans » à 19 h, à la salle du club Les Aînés de Lac-Etchemin au Belvédère du Lac (301, rue du Sanatorium).

18 février

Défi Radar sur le lac Etchemin à compter de 9 h 30.

21 février

Réunion mensuelle du Cercle des Fermières au Centre des arts et de la culture à 13 h 30 – Fête de la Saint-Valentin / présentation d'une action commune – élection d'une Valentine – bouchées sucrées.

4 mars

Venez glisser chez le Ministre de 10 h à 17 h.

8 mars

Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle au sous-sol de la Sacristie à 13 h 30 – pause-café et une petite surprise vous attend.

17-18 mars

Tournoi de billard (24 équipes) au Club Intergénération
OTJ Sainte-Germaine Station, 102, rue du Centre-Social.

21 mars

Réunion mensuelle du Cercle des Fermières au Centre des arts et de la culture à 13 h 30 – Mois de la nutrition – invitée à déterminer.

4 avril

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30 et dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

6 mai

Cours de gardiens avertis au Centre des arts et de la culture de 8 h 30 à 16 h.

Chaque jeudi / Bingo – Le Belvédère du Lac – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2017

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

17 JANVIER • 7 FÉVRIER • 7 MARS • 4 AVRIL
2 MAI • 6 JUIN • 4 JUILLET • 1^{er} AOÛT • 5 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE • 21 NOVEMBRE • 5 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :

Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :

Madame Judith Leblond
Messieurs Sylvain Drouin
Jean-Guy Gosselin
Serge Plante
Paul Poulin
André Turmel



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction